

REGLEMENT PARTICULIER

ENDURO de MONEIN

Date : 6 juillet 2008

LIEU : Départ du stade de Monein

Cette compétition traversera les communes de
Monein ; Cuqueron ; Lacommande ; Estialescq ; Parbayse ; Ledeuix ; Goès ; Cardesse.

VERIFICATIONS : Administratives le matin de l'épreuve de 8h à 10h

Techniques de 8h à 10h

Les concurrents devront se présenter munis de leur permis de conduire, licence, carte grise et attestation d'assurance.

CAPACITE : Epreuve Nationale ouverte aux participants détenteurs d'une licence délivrée par la FFM.

Comptant pour les championnats de d'Aquitaine et Midi-Pyrénées.

CATEGORIES :

Ligue 1	Pilotes inscrits sur liste de notoriété de ligue ou nationale ou inter ainsi que pilotes souhaitant s'y inscrire.	Licence NCA
Ligue 2	Pilotes autres que Ligue 1.	Licence NCA
Ligue 3	Pilotes ne bénéficiant pas d'un classement à l'année.	Licence NCB Licence journée

ENGAGEMENTS : Les droits d'engagements sont de **40 €**; (dans le cas d'utilisation de transpondeur caution de 200€) si l'engagement est demandé moins de **8 jours avant** l'épreuve ces droits seront majorés de 25%. Ceux-ci sont à adresser à :

ASM Pau moto verte
14 avenue de Saragosse 64000 Pau
05.59.84.49.40.

MOTOCYCLES : Les motos devront être conformes aux prescriptions du code de la route, sous la responsabilité du concurrent durant l'épreuve.

Couleur des plaques :

Ligue 1	Plaques jaunes N° noirs
Ligue 2	Plaques vertes N° blancs
Ligue 3	Plaques noires N° blancs

Pour toutes les catégories les motos devront obligatoirement être équipées de pneus homologués pour la route (Réf DOT ou E).

CLASSES ADMISES : E1 , E2 et E3, pour les catégories Ligue 1, Ligue 2, Ligue 3. Féminines, Vétérans (37 ans au 01.01.2002), Juniors (19ans maximum dans l'année) et 50cc.

Les licenciés à la journée (licence une épreuve) doivent obligatoirement se munir d'un certificat médical de moins de 3 mois.

DEPART : 1^{er} départ 10h. Les départs s'échelonnent toutes les minutes par groupe de 3 pilotes. Les Ligue 1 partiront les premiers suivis des Ligue 2 puis des Ligue 3.

PARCOURS : Une boucle de 80 kms, composée d'un parcours de liaison divisé en deux contrôles horaires à réaliser en un temps donné et de deux tests spéciaux (une spéciale banderolée et une spéciale en ligne.)

NOMBRE DE TOURS : 3 tours pour les Ligue1
 2 tours pour les Ligue 2, Ligue 3
 1 tour pour les féminines et 50cc

CLASSEMENT : Les classements seront établis par cylindrée dans chaque catégorie en faisant l'addition des temps concédés au cours des spéciales et des pénalités éventuelles. Ils donneront lieu à une remise des prix (coupes, lots) sur place.

SIGNALISATIONS : L'itinéraire sera balisé par des flèches, Il est interdit de le quitter pour quelques raisons que ce soit.

Compte tenu que l'épreuve se déroule sur des chemins ouverts à la circulation, les concurrents doivent impérativement respecter les signalisations du code de la route et celles mises en place par l'organisateur.

CONTROLES HORAIRES : L'assistance et le ravitaillement sont autorisés aux deux CH prévus entre les drapeaux blancs et jaunes. Les moyennes retenues pour le calcul des temps imposés ne pourront jamais excéder 50Km/h. L'heure de pointage retenue est l'heure de passage lorsque la roue avant de la moto du concurrent franchit la ligne entre les 2 drapeaux jaunes.

CONTROLES DE PASSAGE : Signalés par des drapeaux bleus, ils seront placés sur l'itinéraire pour vérifier si les pilotes empruntent correctement le parcours et respectent les signalisations.

RECLAMATIONS : Se reporter à l'article 29 du règlement de championnat de la ligue.

SECURITE : Plan de sécurité défini en commission de sécurité réunie par la préfecture de Pau

ASSURANCE : Une assurance est souscrite auprès d'Assurance MOTO VERTE à BORDEAUX.

OFFICIELS

✓ **Directeur de course:**

✓ **Commissaires sportif :**

✓ **Commissaires de route:** En nombre suffisant

VISA CLUB

VISA LIGUE

VISA F.F.M